

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM)

12, RUE HENRI ROL-TANGUY – TSA 60006 – 93555 MONTREUIL CEDEX
(métro St Mandé I1, I9 station Robespierre, RER ligne A station Vincennes)

Agence comptable / Unité visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes

Chef d'unité Visa

| | |
|--|--|
| Poste catégorie A | |
| Cotation parcours professionnel postes catégorie A : Sans objet | RIFSEEP : Attaché d'administration : 2 |
| Poste vacant | |
| Présentation de l'environnement professionnel | <p>L'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture et de l'Outre-mer. Il assure les fonctions d'organisme payeur pour une grande partie des aides nationales et européennes destinées à l'agriculture d'outre-mer. L'ODEADOM est représenté au niveau de chacun des départements d'outre-mer par les préfets. Les Directions de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) sont les représentants territoriaux de l'Office pour la mise en œuvre de ses missions à l'échelle des territoires.</p> <p>Un groupement comptable est créé depuis 1^{er} mai 2020 entre les agences comptables de FranceAgriMer, de l'ODEADOM, de l'INAO et de l'Agence Bio. Il compte une soixantaine d'agents des différents établissements.</p> <p>Le service Visa des interventions regroupe les agents et les activités relatives aux aides nationales et aux aides européennes de FranceAgriMer, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio. L'équipe d'une trentaine de personnes est répartie en 4 unités, placées sous la responsabilité de chefs d'unité, et une mission. L'une des unités (7 agents) est située au sein de la délégation nationale de Libourne (Gironde). Il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du visa, c'est-à-dire la réalisation des contrôles relevant du comptable public (ordres de payer et ordres de recouvrer) des mesures d'intervention ; - de la gestion des cautions bancaires présentées par les entreprises bénéficiaires des dispositifs d'aide ; - des relations avec les différents corps de contrôle interne à FranceAgriMer ou à l'ODEADOM et externe, notamment la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (C3OP). <p>l'Agence comptable est également chef des services financiers de l'ODEADOM.</p> <p>L'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes est composée de 9 agents. Elle a la responsabilité, notamment, des mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aides de l'ODEADOM, - Promotion vitivinicole, - Promotion des produits agricoles, - Aide aux plus démunis, - Fruits et légumes et au lait à l'école, - Génétique animale et végétale. - Elle peut être amenée à traiter des aides de crise. <p>Le chef d'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes est assisté d'une adjointe.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Objectifs du poste</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la mise en œuvre des dispositifs de visa (dépenses, cautions, recettes avec ou sans irrégularité) pour les mesures relevant de l'unité en garantissant la qualité comptable et financière des aides et la qualité de service de l'Agence comptable et des deux établissements de cette unité. - Dans le cadre défini par le service, organiser l'activité de l'unité : s'assurer du bon déroulement des opérations de visa, anticiper les difficultés et blocages dans le processus de dépense et recette et apporter les solutions nécessaires. - Développer la polyvalence et l'harmonisation des pratiques entre les agents de l'unité. - Assister le chef de service et son adjointe dans la mise en place des outils d'organisation, de pilotage de l'activité et de performance du service. - Mettre en œuvre les évolutions attendues et les objectifs définis dans le plan pluriannuel de performance ou par le chef de service et la direction de l'Agence comptable. |
| <p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p> | <p>Pilotage et organisation de l'activité de l'unité notamment des contrôles et de leur supervision pour garantir la continuité du service et sa qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au processus de mise en place des dispositifs d'aide avec les services gestionnaires ; - Gérer les cautions ; - Assurer la supervision des différentes mesures relevant de l'unité ; - Assurer la diffusion des informations techniques et réglementaires nécessaires relatives à l'exercice des missions et le rendu compte ; - Réaliser des mesures de suivi de la performance : reporting activité, statistiques, production de données ; - Préparer les projets de réponse aux audits internes et externes ; - Piloter l'activité et assurer la qualité comptable et financière pour les mesures gérées ; - Elaborer, suivre et évaluer des plans de contrôle de la dépense ; - Suivre et superviser les états d'ajustements périodiques (cautions, avances, etc.). <p>Gestion des ressources humaines de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion des équipes afin de garantir la continuité du service, la qualité des performances, la polyvalence ; - Gérer les absences, congés, horaires variables, télétravail des agents de l'unité ; - Réaliser les entretiens annuels d'évaluation des agents de l'unité. <p>Relais du chef de service et de son adjointe:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représenter le chef de service lors de réunions, instances, projets etc. ; - Etre acteur et force de proposition dans la mise en œuvre des projets et la mise en place des mesures nouvelles ; - Participer à l'évolution des outils informatiques en collaboration avec le chargé de mission/projets SI ; <p>Assurer un rôle d'alerte en cas de risque, rendre compte.</p> |
| <p>Champ relationnel du poste</p> | <p>Services gestionnaires (FAM ; ODEADOM) ; Service Juridique et de Coordination Communautaires ; Service Systèmes d'Information ; Services de contrôle et audit internes et externes ; Autres services l'Agence comptable.</p> |

| Compétences liées au poste | Savoirs : | Savoir-faire : |
|-----------------------------------|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement professionnel - Connaissance de la réglementation communautaire et nationale afférente - Connaissance des règles de la comptabilité publique - Connaissance des outils bureautiques - Capacité d'adaptation à des logiciels métiers | <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'analyse et qualités relationnelles - Aptitudes managériales à fédérer une équipe autour des projets qui lui sont confiés - Capacité à rendre compte et relayer les informations et les objectifs de la direction - Aptitude à la conduite de projet et en partenariat |
| Personnes à contacter | <p>Monsieur Rodolphe JAYET-GENDROT, fondé de pouvoir de l'Agence comptable Tel : 01-73-30-26-09 Courriel : rodolphe.jayet-gendrot@franceagrimer.fr</p> <p>Monsieur Jérôme MELANIE, Chef du service Visa des interventions Tél : 01 73 30 20 38 Courriel : jerome.melanie@franceagrimer.fr</p> <p>Monsieur David BATISTA, Secrétaire général- Tél : 01.41.63.19.78 Courriel : david.batista@odeadom.fr</p> <p>Date limite de candidature : 20 juin 2023</p> | |